



# Commission Départementale d'Organisation des Compétitions

## PROCÈS VERBAL du jeudi 02 mars 2023

Commission restreinte

La Commission prend connaissance des dossiers qui lui sont soumis ainsi que des rapports y figurant.

Toute décision autre que celles liées à des faits disciplinaires ou de manquement à l'éthique (fraude), est susceptible d'appel devant le Comité Départemental d'Appel chargé des Affaires Courantes, dans les conditions de forme et de délais prévus dans les Règlements du District Titre IV, article 31.1.

\*Feuilles de match manquantes

\*FMI

\*Problème FMI

\*Suivi Feuille De Match Informatisée (Fmi)

\*Reports / Modifications d'horaires – Terrains

### FEUILLES DE MATCH MANQUANTES

**La Commission rappelle aux clubs que dans le cas de l'utilisation d'une feuille de match papier, les clubs ont obligation de faire parvenir au District l'original du document (Art. 13.2 du RSG)**

**\*Les 2 clubs doivent également faire parvenir le résultat de la rencontre.**

**La Commission réclame pour la 1<sup>ère</sup> fois la feuille de match aux clubs ci-dessous :**

\*Rappel : les 2 clubs doivent également faire parvenir le résultat de la rencontre

Neant

**La Commission réclame pour la 2<sup>ème</sup> fois la feuille de match aux clubs ci-dessous :**

\*Rappel : les 2 clubs doivent également faire parvenir le résultat de la rencontre

N° MATCH	DATE	CATEGORIE -COMPETITIONS	EQUIPE RECEVANTE	EQUIPE VISITEUSE
24585009	19/02/2023	SENIORS D2A	CHAMPS 1	LE PIN VILLEVAUDE 1

**Match perdu à l'équipe recevante après deux demandes :**

\*Rappel : les 2 clubs doivent également faire parvenir le résultat de la rencontre

Neant

### PROBLEME FMI

**Match 24609604 Lognes 1 – Briard SC 2 U16 D2B du 29/01/2023**

Courriel du club de LOGNES informant la Commission d'un problème concernant l'utilisation de la FMI,

Considérant, les échanges de courriel entre les 2 clubs,  
Considérant que le club de Lognes indique que le score est de 2 à 2, et le club de Briard mentionne que le score est de 1 à 1

Par ces motifs, la Commission demande aux 2 clubs de nous transmettre pour sa prochaine réunion, les renseignements listés ci-dessous :

- Listes des joueurs de 2 équipes, arbitres assistant et délégués, dirigeants
- Si sanctions disciplinaires avec les noms des personnes concernées
- Si présence de blessés sur la FMI
- Si présence de réserves avant un match, d'observations d'après-match ou de réserves technique

Reprise de dossier,

La Commission demande une 2<sup>ème</sup> fois aux 2 clubs de nous transmettre pour sa prochaine réunion, les renseignements listés ci-dessus :

Considérant que le club de LOGNES, a transmis les éléments suivants :

- Score de la rencontre : 2 – 2
- Liste des joueurs, arbitre assistant et dirigeants
- Pas de sanction disciplinaire
- Pas de blessés
- Pas de réserve

Considérant que le club de BRIARD, a transmis les éléments suivants :

- Score de la rencontre : 2 – 2
- Liste des joueurs, arbitre assistant et dirigeants
- Pas de sanction disciplinaire
- Pas de blessés
- Pas de réserve

Par ces motifs, la Commission enregistre le résultat de 2 à 2

**Match 24618518 Trilport 21 – Ferte S/J 21 +45 ans Gr. C du 05/02/2023**

**Score transmis par le club de Trilport : 0-0**

Courriel du club de TRILPORT informant la Commission d'un problème concernant l'utilisation de la FMI,

Considérant que le club de TRILPORT a transmis l'information suivante :

- Score de la rencontre 0 – 0

Considérant que le club de FERTE S/J a transmis les informations suivantes :

- Score de la rencontre : 0 – 0
- Listes des joueurs de 2 équipes, arbitres assistant et délégués, dirigeants
- Pas de sanction disciplinaire
- Si présence de blessés sur la FMI
- Absence de réserves avant un match, d'observations d'après-match ou de réserves technique

En complément, la Commission demande au club de TRILPORT nous transmettre pour sa prochaine réunion, les renseignements listés ci-dessous :

- Si sanction disciplinaire indiquée les personnes concernées
- Si présence de blessés sur la FMI
- Si présence de réserves avant un match, d'observations d'après-match ou de réserves technique

Considérant que le club de TRILPORT, a transmis les éléments suivants :

- Liste des joueurs, arbitre assistant et dirigeants
- Pas de sanction disciplinaire
- Pas de blessés sur la FMI
- Aucune réserve avant un match, d'observations d'après-match ou de réserves technique

Par ces motifs, la Commission enregistre le résultat de 0 à 0

### **Match 24609270 Courtry 1 – Meaux CS Academy 2 U18 D2A du 12/02/2023**

Courriel du club de Courtry informant la Commission d'un problème concernant l'utilisation de la FMI,

Considérant que le club de Courtry a transmis les informations suivantes :

- Score de la rencontre 0 – 4 pour MEAUX CS ACADEMY
- Absence de réserve avant un match, d'observations d'après-match ou de réserves technique

En complément, la Commission demande au club de COURTRY nous transmettre pour sa prochaine réunion, les renseignements listés ci-dessous :

- Listes des joueurs de 2 équipes, arbitres assistant et délégués, dirigeants
- Si sanctions disciplinaires avec les noms des personnes concernées
- Si présence de blessés sur la FMI

En complément, la Commission demande au club de MEAUX CS ACADEMY nous transmettre pour sa prochaine réunion, les renseignements listés ci-dessous :

- Score de la rencontre
- Si sanction disciplinaire indiquée les personnes concernées
- Si présence de blessés sur la FMI
- Si présence de réserves avant un match, d'observations d'après-match ou de réserves technique

Considérant que le club de COURTRY, a transmis les éléments suivants :

- listes des joueurs, arbitres assistants, délégués
- le score de la rencontre 4 buts à 0 en faveur de Meaux.
- Aucune sanction disciplinaire
- Aucun blessé
- Aucune réserve avant-match, d'observations d'après-match ou de réserves technique

Considérant que le club de MEAUX CS ACADEMY, a transmis les éléments suivants :

- le score de la rencontre 4 buts à 0 en faveur de Meaux.
- Aucune sanction disciplinaire
- Aucun blessé
- Aucune réserve avant-match, d'observations d'après-match ou de réserves technique

Par ces motifs, la Commission enregistre le résultat de 4 buts à 0 en faveur de MEAUX CS ACADEMY

### **Match 25283938 St Mard 1 – Chelles 2 U16 D3A du 19/02/2023**

Considérant que la FMI n'a pas été clôturé la semaine suivant la rencontre,  
Considérant que la FMI a pu être transmise sans clôture de cette dernière,  
Considérant qu'il a fallu une intervention administrative pour clôturer la FMI et donc la générer,

Considérant qu'aucun renseignement n'apparaît, à savoir le score de la rencontre ou les raisons du non-déroulement de la rencontre

Par ces motifs, la Commission demande aux 2 clubs de nous transmettre leurs observations pour sa prochaine réunion,

Considérant que le club de CHELLES, a transmis le score de la rencontre 7 buts à 1 en faveur de Chelles.

la Commission demande une 2eme fois au club de ST MARD de nous transmettre ces observations pour sa prochaine réunion,

## SUIVI FEUILLE DE MATCH INFORMATISEE (FMI)

**En cas de problème avec la FMI, les clubs et les arbitres doivent faire parvenir un rapport au District indiquant le problème rencontré dans les 48 heures suivant la rencontre.**

**NOTE : nous demandons aux clubs de bien vouloir être précis dans les explications de non-fonctionnement de la tablette afin que les problèmes rencontrés puissent être étudiés et corrigés.**

La Commission effectuera les recherches nécessaires (pointage informatique et via l'arbitre officiel qui a également l'obligation de faire un rapport sur les circonstances de la non-utilisation).

### **Week-end des 18 et 19 février :**

La Commission demande un rapport à chaque club ci-dessous concernant la non-utilisation de la F.M.I. pour le jeudi 9 mars.

A défaut, l'article 44.4 du RSG sera appliqué

<u>19-févr</u>	Seniors D2A	Champs 1 - Le Pin Villevaude 1
<u>19-févr</u>	U16 D3F	Champenois Mv 1 - Ponthierry Us 2. <b>Pas de connexion de Champenois Mv. Feuille Papier reçue</b>

### **Week-end des 25 et 26 février :**

La Commission demande un rapport à chaque club ci-dessous concernant la non-utilisation de la F.M.I. pour le jeudi 9 mars.

A défaut, l'article 44.4 du RSG sera appliqué

<u>26-févr</u>	U16 D3B	Afpo 1 - Meaux Cs Academy 3. <b>Pas de connexion de Afpo</b>
----------------	---------	--

## REPORTS / MODIFICATIONS D'HORAIRE – TERRAINS CHAMPIONNATS / COUPES

### MATCH REMIS SANS DATE

### COUPE

#### Coupe Comité U14

1/8<sup>E</sup> de Finale :

Ent.ESPB USPBO 1 – Changis 1 – **Match sans date (date limite de jeu le 08/04/2023)**

Gatinais 1 – Pontault UMS 3 – **Match sans date (date limite de jeu le 08/04/2023)**

### Week-end du 04 et 05 mars 2023

#### Match 25671045 Avonnaise 21 – Collégien Croissy 21 Coupe 77 +45ans du 05/03/2023

Demande de modification de date via FOOTCLUBS du club d'AVONNAISE pour disputer la rencontre le 23/04/2023 au lieu du 05/03/2023

**Demande refusée par la Commission (Terrain déjà occupé le 23/04/2023)**

**Match 24618481 Brie Morins 21 – Changis 21 +45 ANS Gr.C du 05/03/2023**

Demande de modification de date par courriel du club de **BRIE DES MORINS** pour disputer la rencontre à une date ultérieure

Accord de **CHANGIS**

La Commission, après vérifications des calendriers des 2 équipes, décide de reporter la rencontre au 23/04/2023

**Match 25670980 Emerainville 1 – Val d'Europe 2 Coupe Comité U14 du 04/03/2023**

Après réception d'un arrêté de fermeture des installations de la Commune d'Emerainville jusqu'au 5 mars inclus.

Considérant qu'il s'agit d'une rencontre de Coupe.

La Commission informe qu'à défaut d'un terrain de repli fourni par le club d'Emerainville, l'article 6 du règlement coupe sera appliqué

**Match 25670791 Ent Plaine/Claye 3 – Pays Crecois 1 U18 Coupe Comité du 05/03/2023**

Demande de modification de date et d'horaire par courriel du club de **PAYS CRECOIS** pour disputer la rencontre :

Le 15/03,22/03,29/03,05/04,12/04 à 19h00 au lieu du 05/03/2023 à 12h30 ou le 07/05/2023 au lieu du 05/03/2023

**Demande refusée par le club de ENT.PLAINE/CLAYE**

**Match 25670961 Combs 1 – Briard SC 1 Coupe 77 U14 du 04/03/2023**

Demande de modification d'horaire et d'installation via FOOTCLUBS du club de **COMBS** pour disputer la rencontre à 14H30 au lieu de 15h30

**Accord de la Commission**

**Match 24584684 Moret-Veneux 2 – FC Bray 1 Seniors D3E du 05/03/2023**

Demande de modification d'horaire via FOOTCLUBS du club de **MORET-VENEUX** pour disputer la rencontre à 16H00 au lieu de 15h30

En attente accord du club de **FC BRAY**

**Match 24609266 Claye Souilly 2 – Courtry 1 U18 D2A du 05/03/2023**

Demande de modification d'horaire via FOOTCLUBS du club de **CLAYE SOUILLY** pour disputer la rencontre à 12H00 au lieu de 13h00

En attente accord du club de **COURTRY**

**Week-end du 11 et 12 mars 2023**

**Match 24584944 Bussy 1- Avon 1 Championnat Seniors D1 du 12/03/2023**

Demande de modification de date et d'horaire via FOOTCLUBS du club de **BUSSY** pour disputer la rencontre le 11/03/2023 à 17H00 au lieu du 12/03/2023 à 15H00

**Demande refusée par le club de AVON**

**Match 24584724 Vaux Rochette 1 – Montereau 2 Champ Seniors D3E du 12/03/2023**

Demande de modification de date via FOOTCLUBS du club de **MONTEREAU** pour disputer la rencontre le 23/04/2023 au lieu du 12/03/2023

**Refusé par le club VAUX ROCHETTE**

**Match 24609385 Torcy VM 3 –St Thibault 1 Champ U18 D2B du 12/03/2023**

Demande de modification d'horaire de date et d'inversion via FOOTCLUBS du club de **TORCY** pour disputer la rencontre le 11/03/2023 à 17H15 sur les installations de ST THIBAUT au lieu du 12/03/2023 à 13h00 sur le stade Roger Couderc à Torcy

Le match retour aura lieu sur les installations de Torcy

**Accord des deux clubs et de la Commission**

**Match 24619320 Presles 5 – St Thibault FC 6 Championnat CDM D2B du 12/03/2023**

Fermeture du stade B. LIZARAZU

La Commission, demande au club de PRESLES de contacter le club de ST THIBAUT FC pour trouver une nouvelle date de jeu,

La Commission, sans propositions et accords reçu au plus tard le 02/02/2023,

Décide de reporté la rencontre au 05/03/2023

**Match 25283925 Courtry Academie 1 – Villenoy 1 Championnat U16 D3A du 12/03/2023**

Demande d'inversion via FOOTCLUBS du club de **COURTRY ACADEMIE** pour disputer la rencontre sur les installations de **VILLENOY** au lieu du Stade P.Graaf de **COURTRY**

Accord de **VILLENOY**

La rencontre aller prévue le 26/02/2023 aura lieu sur les Installations de **COURTRY ACADEMIE**

Considérant le courriel du club de Villenoy, indiquant que seule la rencontre du 12/03/2023 était concernée par la demande d'inversion

Considérant le courriel du club de Courtry Academie, indiquant qu'il est favorable pour l'inversion Aller-Retour,

Par conséquent, le premier accord ne tenant plus, retour à la situation initiale à savoir :

Le 26/02/2023 Villenoy 1 – Courtry Academie à 13h00.à Villenoy

Le 12/03/2023 Courtry - Academie - Villenoy 1 à 14h00 à Courtry.

**La Commission accuse réception des accords des 2 clubs,**

**Match 24619186 Othis 5 –Mitry Ourcq Port 5 Champ CDM D2A du 12/03/2023**

Demande de modification de date via FOOTCLUBS du club de **PORTUGAIS OURCQ MITRY** pour disputer la rencontre le 30/04/2023 au lieu du 12/03/2023

**Demande refusée par le club d'OTHIS**

**Week-end du 18 et 19 mars 2023**

**Match 25254067 Courtry Academie 2 – Bois le Roi 2 Champ. SEN. D4C du 19/03/2023**

Demande de modification d'horaire via FOOTCLUBS du club de **COURTRY ACADEMIE** pour disputer la rencontre à 16h00 au lieu de 17h00

En attente accord de **BOIS LE ROI**

**Match 25283902 Mitry Goellycompans 3- Brie FC 1 Championnat U16 D3A du 19/03/2023**

Demande de modification de date via FOOTCLUBS du club de **MITRY** pour disputer la rencontre le 09/04/2023 au lieu du 19/03/2023

**Demande refusée par le club de BRIE FC**

**Match 25284445 Dammarie FC 2 – Champenois 1 Champ. U16 D3F du 19/03/2023**

Demande de modification de date via FOOTCLUBS du club de **DAMMARIE FC** pour disputer la rencontre le 21/05/2023 au lieu du 19/03/2023

En attente accord du club de **CHAMPENOIS**

**Week-end du 25 et 26 mars 2023**

**Match 25183383 Chelles 2- Quincy 2- Championnat U14 D4A du 25/03/2023**

Demande de modification de date via FOOTCLUBS du club de **QUINCY** pour disputer la rencontre le 01/04/2023 au lieu du 25/03/2023

En attente accord de **CHELLES**

**Match 25283904 Chelles 2 – Villenoy 1 U16 D3A du 26/03/2023**

Demande de modification d'horaire par courriel du club de **VILLENOY** pour disputer la rencontre à 13H00 ou 14H00 au lieu de 16h00

En attente accord du club de **CHELLES**

[Week-end du 01 et 02 avril 2023](#)

**Match 25283873 Courtry Academie 1 – Ent Plaine/Claye 3 Champ. U16 D3A du 02/04/2023**

Demande de modification de date et d'horaire via FOOTCLUBS du club de **COURTRY ACADEMIE** pour disputer la rencontre à 11H30 au lieu de 14h00

Considérant que le terrain est occupé à 12h00 par une autre rencontre

**Demande refusée par la Commission**

**Match 24611734 Fontainebleau 2- Ponthierry 1- Championnat U14 D2B du 01/04/2023**

Demande de modification de date via FOOTCLUBS du club de **FONTAINEBLEAU** pour disputer la rencontre le 08/04/2023 au lieu du 01/04/2023

En attente accord de **PONTHIERRY**

[Week-end du 08 et 09 avril 2023](#)

**Match 24584688 Varennes 1-Moret Veneux Sab 2 Champ. SEN. D3E du 09/04/2023**

Demande de modification de date via FOOTCLUBS du club de **MORET VENEUX SABLONS** pour disputer la rencontre le 02/04/2023 au lieu du 09/04/2023

**Demande refusée par le club de VARENNES**

**Match 24617065 Pays de Bières 11 – Le Pin 11 Champ. Vétérans D1 du 09/04/2023**

Demande d'inversion de match via FOOTCLUBS du club de **LE PIN VILLEVAUDE** pour disputer la rencontre au stade Roger Briançon LE PIN

En attente accord de **PAYS DE BIERES**

**Match 25671037 Gatinais VL 11- Longueville 11 Coupe 77 Vétérans du 09/04/2023**

Demande de modification de date via FOOTCLUBS du club de **GATINAIS VL** pour disputer la rencontre le 02/04/2023 au lieu du 09/04/2023

**Demande refusée par le club de LONGUEVILLE**

[Week-end du 15 et 16 avril 2023](#)

**Match 25254081 Courtry Academie 2 – CPSP 2 Champ. SEN. D4C du 16/04/2023**

Demande de modification de date et d'horaire via FOOTCLUBS du club de **COURTRY ACADEMIE** pour disputer la rencontre le 26/02/2023 à 16h00 au lieu du 16/04/2023 à 17h00

En attente accord de **CPSP**

Considérant que l'équipe de Courtry Academie 2 a déjà un match pour en retard à cette date (21/05/2023)

**Demande refusée par la Commission**

[Week-end du 27 et 28 mai 2023](#)

**Match 24585349 Boissise Pringy 1 – Ol. Loing 1 Champ. SEN. D2C du 28/05/2023**

Demande de modification d'horaire via FOOTCLUBS du club de **BOISSISE PRINGY** pour disputer la rencontre à 18h00 au lieu de 15H00

**Demande refusée par le club de OL. LOING**

**Match 24584684 Bray 1 - Moret-Veneux 2 Champ. SEN. D3E du 28/05/2023**

Demande de modification de date via FOOTCLUBS du club de **MORET-VENEUX** pour disputer la rencontre le 21/05/2023 au lieu du 28/05/2023

En attente accord de **FC BRAY**

Considérant que la date de report correspond au tour préliminaire de la Coupe de France 2023/2024.

Considérant que les équipes 1 Seniors AM des clubs évoluant en District sont susceptibles de participer à ce tour.

### **Demande refusée par la Commission**

Demande de modification de date via FOOTCLUBS du club de **MORET-VENEUX** pour disputer la rencontre le 23/05/2023 au lieu du 28/05/2023

En attente accord de **FC BRAY**

Nouvelle Demande de modification de date via FOOTCLUBS du club de **MORET-VENEUX** pour disputer la rencontre le 23/04/2023 au lieu du 28/05/2023

En attente accord de **FC BRAY**

### **Match 25253969 Courtry Academie 1 – Turc Montereau 1 Champ. SEN. D4B du 28/05/2023**

Demande de modification de date via FOOTCLUBS du club de **COURTRY ACADEMIE** pour disputer la rencontre le 09/04/2023 au lieu du 28/05/2023

### **Demande refusée par le club de TURC MONTEREAU**

Demande de modification de date via FOOTCLUBS du club de **COURTRY ACADEMIE** pour disputer la rencontre le 21/05/2023 au lieu du 28/05/2023

Considérant que la date de report correspond au tour préliminaire de la Coupe de France 2023/2024.

Considérant que les équipes 1 Seniors AM des clubs évoluant en District sont susceptibles de participer à ce tour.

### **Demande refusée par la Commission**

### **Match 24618013 Dammarie FC 11 - Moret-Veneux 11 Champ. VET. D2C du 28/05/2023**

Demande de modification de date via FOOTCLUBS du club de **MORET-VENEUX** pour disputer la rencontre le 21/05/2023 au lieu du 28/05/2023

En attente accord de **DAMMARIE FC**

### **Match 24630118 Boissise Pringy 12 – Bois le Roi 12 Champ. VET. D4C du 28/05/2023**

Demande de modification d'horaire via FOOTCLUBS du club de **BOISSISE PRINGY** pour disputer la rencontre à 11h30 au lieu de 09h30

En attente accord de **BOIS LE ROI**

### **Match 24609749 Fontainebleau 2 - Moret-Veneux 2 Champ. U16 D2Cdu 28/05/2023**

Demande de modification de date via FOOTCLUBS du club de **MORET-VENEUX** pour disputer la rencontre le 21/05/2023 au lieu du 28/05/2023

En attente accord de **FONTAINEBLEAU**

### **[Week-end du 03 et 04 juin 2023](#)**

#### **Extrait RSG District 2021/2022**

#### **Titre III – Les Compétitions**

#### **« ... Article 10 – le Calendrier**

*(.../...) Pour préserver la régularité et l'équité sportive des compétitions, les rencontres d'équipes d'un même groupe doivent impérativement se dérouler, pour la dernière journée de championnat (les deux dernières journées en seniors D1), le même jour (dans la même semaine pour les rencontres de championnat Futsal) à l'heure officielle. La Commission d'Organisation compétente peut exceptionnellement déroger à cette disposition pour les matches ne présentant aucun enjeu pour les accessions et relégations ou pour les matches opposant uniquement les clubs concernés soit par les accessions, soit par les relégations ... »*

### **Match 24617152 Othis CO 11 – Le Pin Villevaude 11 Veterans D1 du 04/06/2023**

Demande de modification de date via FOOTCLUBS du club de **OTHIS** pour disputer la rencontre le 21/05/2023 au lieu du 04/06/2023

En attente accord de **LE PIN VILLEVAUDE**

Compte tenu qu'à ce stade, la Commission ne peut apprécier si la rencontre présente un quelconque enjeu pour les accessions ou les relégations.

### **Demande refusée par la Commission,**